

P.W. – C.R.A.C. N° 29 (2020-2021) – Lundi 12 octobre 2020

QUESTION ORALE DE M. FRÉDÉRIC À M. CRUCKE, MINISTRE DU BUDGET ET DES FINANCES, DES AÉROPORTS ET DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES, SUR « LE PLAN PISCINES »

Mme la Présidente. – L'ordre du jour appelle les questions orales à M. Crucke, Ministre du Budget et des Finances, des Aéroports et des Infrastructures sportives de :

- M. Frédéric, sur « le plan Piscines » ;
- M. Antoine, sur « l'évolution du dossier de la piscine porté par l'intercommunale Sportissimo
- M. Beugnies, sur « l'efficacité du plan Piscines ».

La parole est à M. Frédéric pour poser sa question.

M. Frédéric (PS). - Monsieur le Ministre, très brièvement, je ne reviens pas sur ce plan Piscines que tout le monde connaît, qui a été initié par le Gouvernement précédent avec l'objectif de favoriser le sport pour tous, ce qui est un élément auquel nous sommes tous attentifs.

Aujourd'hui, dans sa phase de concrétisation, un certain nombre de problèmes apparaissent dans le chef des communes ou des régies communales autonomes qui gèrent ces dossiers en fonction des remises de prix des entrepreneurs.

Je prendrai deux exemples au hasard.

À Spa, nous avons un dossier évalué au départ à 7 millions d'euros et des offres qui vont jusqu'à doubler aujourd'hui. Spa prendra à sa charge 2,5 millions d'euros supplémentaires par rapport au budget initial. C'est énorme quand on connaît les difficultés financières des communes pour l'instant.

Un autre exemple que je connais encore mieux concerne la magnifique commune de Theux. Le projet initial était estimé à 1,2 million d'euros. Les dernières offres reçues des entrepreneurs s'élèvent à 2,95 millions d'euros, ce qui oblige tout simplement la régie communale autonome à renoncer au dossier en l'état, à renoncer au subside et à essayer de bricoler quelque chose avec les moyens dont elle dispose dans ses petites caisses communales.

Mes questions sont les suivantes.

Les situations que je décris à Spa et à Theux sont-elles rencontrées ailleurs en Wallonie ? Je l'imagine, mais j'aimerais avoir votre confirmation.

Malgré que vous ayez prolongé au 22 septembre 2020 les délais d'attribution des marchés pour ces plans Piscines pour cause covid. Pouvez-vous m'indiquer le nombre de dossiers finalisés par rapport au dossier initialement sélectionné ?

Enfin, si l'objectif du sport pour tous était louable, mon sentiment est aujourd'hui que ces circonstances particulières relatives aux offres surdimensionnées viennent plomber quelque peu la démarche. Quelle analyse faites-vous de cette situation et quelles sont les solutions qui peuvent être, le cas échéant, dégagées ?

(...)

Question de M. Antoine, sur « l'évolution du dossier de la piscine porté par l'intercommunale Sportissimo et de M. Beugnies, sur « l'efficacité du plan Piscines ».

Mme la Présidente. - La parole est à M. le Ministre Crucke.

M. Crucke, Ministre du Budget et des Finances, des Aéroports et des Infrastructures sportives. - Je remercie Messieurs les Députés Frédéric, Antoine et Beugnies pour leurs questions.

Messieurs les Députés, au niveau du plan Piscines, comme je l'ai déjà signalé, j'ai donc sollicité mon administration pour qu'ils me fournissent un rapport à l'issue de la date butoir. Pour rappel, les organes décisionnels avaient jusqu'au 29 septembre dernier pour entériner les attributions de marchés.

Le délai initial du mois de mai avait été prolongé de quatre mois en raison de la crise covid.

Il va de soi qu'après cette date, ces attributions ont dû faire l'objet d'une analyse par mon administration. Ce rapport tant attendu me sera soumis dans les prochains jours. Je peux d'ores et déjà vous apporter les éléments suivants.

Pour les 34 projets sélectionnés en 2018 par le Gouvernement à la suite de l'appel à projets, six sont abandonnés, dont deux pour lesquels une confirmation officielle doit encore être fournie.

Vingt-sept ont fait l'objet d'une attribution du marché de travaux au 29 septembre 2020.

Enfin, un projet pour lequel une décision du Gouvernement a été notifiée en mai 2019 devra, quant à lui, être attribué au plus tard le 29 mai 2021.

Plus particulièrement en ce qui concerne les projets portés par les communes de Theux et Spa, mon administration m'informe que 25 % des projets seulement rencontrent le même problème ce qui démontre donc que la situation n'est pas généralisée à l'ensemble des projets. Je ne sais donc pas, Monsieur Frédéric, si le hasard fait bien les choses.

Je tiens à préciser que le plan Piscines initié par mes prédécesseurs, sur base de critères bien précis, portait sur la rénovation du parc existant.

Il est certain que ce plan permettra, une fois les travaux réalisés, de pouvoir partiellement répondre aux besoins.

Un des critères de sélection était le développement d'aménagements favorisant l'apprentissage à la natation et à la pratique sportive de différentes fédérations piscines.

Ce critère était évalué sur base, entre autres, des créneaux horaires réservés à l'apprentissage de la natation. Il faut noter que certaines piscines fermées depuis de nombreuses années pourront accueillir à nouveau les utilisateurs, ce qui diminuera le taux de fréquentation dont vous faites état.

Je ne peux, à ce jour, vous apporter les chiffres demandés en ce qui concerne le nombre d'habitants par piscine, mais je pense qu'il ne faut pas se leurrer. Ce plan ne pourra pas, à lui seul, répondre à ce besoin.

C'est pour cette raison que je souhaite dégager les pistes pour pallier au mieux cette situation en fonction, bien entendu, des budgets dont je dispose.

Dès que l'évaluation du plan Piscines en cours sera finalisée par mon administration, je serai en mesure d'examiner l'opportunité d'un second plan qui pourrait porter sur la création de nouveaux bassins afin de compléter le maillage territorial.

Je relève, à ce niveau, qu'il existe des bassins de dimension réduite permettant l'apprentissage de la natation et est un élément moins coûteux que les infrastructures classiques.

Il conviendra de consulter les acteurs de terrain afin de voir si ce type d'infrastructure peut utilement compléter le parc de piscines à vocation plus sportive.

Si tel était le cas, il y aurait là une mission de service public accomplie tout en gardant une maîtrise plus importante de l'aspect financier et j'avoue avoir visité une de ces piscines à Nivelles, c'était avant le covid, mais j'avais été impressionné par la qualité du service rendu, si on évoque bien l'apprentissage de la natation, or pour moi c'est fondamental parce qu'un enfant qui ne peut pas nager, qui ne peut pas apprendre à nager est un enfant qui, sur le plan de la santé, est mis en danger à l'âge qui est le sien, mais aux âges ultérieurs aussi.

Par rapport au dossier « Sportissimo », Monsieur Antoine, il est effectivement regrettable qu'un projet aussi exemplaire en matière de collaboration entre communes n'ait pas encore abouti.

Il s'agit aujourd'hui d'établir, comme vous l'avez précisé, les responsabilités de chacun et la justice fait son œuvre et nous en sommes, semble-t-il, au stade de l'expertise judiciaire qui sera, en toute logique, bientôt organisée.

En ce qui concerne les subsides qui auraient été octroyés depuis le début du chantier, je confirme qu'aucune somme n'a été liquidée par la Wallonie à ce stade.

La mission que j'ai confiée aux provinces dans le cadre de mes rencontres avec les communes a pour but de mieux identifier les besoins et la pertinence des différents projets ou les divers projets programmés par les pouvoirs locaux.

J'attends pour la fin de cette année le rapport de la province. Si celui-ci fait état d'un besoin dans cette zone, j'y serai évidemment attentif.

J'ose espérer que les travaux pourront reprendre dans les meilleurs délais, de manière à permettre aux citoyens de bénéficier pleinement d'un outil répondant à leurs besoins.

Il appartient cependant aux communes concernées de se prononcer quant à l'avenir de ce projet. Quant à la prise de position du bourgmestre de Tubize, vous comprendrez que je me dois aussi de respecter l'autonomie communale et que je n'ai pas à commenter son propos, mais je peux voir ce que cela pourrait avoir comme conséquences sur le projet évoqué.

Mme la Présidente. - La parole est à M. Frédéric.

M. Frédéric (PS). - Je remercie M. le Ministre pour sa réponse.

Je me réjouis que 27 dossiers sur 34 aient été maintenus. Vous m'avez dit que le hasard fait bien les choses, mais il ne le fait pas dans ma région. J'aurai l'occasion de revenir sur le sujet parce que c'est essentiel.

Dans le nouvel plan que vous annoncez, dont je me réjouis déjà, vous pourriez imaginer des formules de bassins neufs pour l'apprentissage – moi qui fut instituteur, j'y suis extrêmement sensible –, sans oublier qu'il y a un certain nombre d'infrastructures vieillissantes en termes de piscines communales qui ne nécessitent pas automatiquement de grands frais, mais qui doivent être entretenues et qui sont des lieux de vie.

Ce seront de plus en plus des lieux de vie et d'activité parce que la crise covid indique que l'on est plutôt dans le récréatif de circuit court, que l'on n'est pas encore sorti de l'auberge et que l'on aura besoin de ces infrastructures pour l'immense majorité de nos populations qui ont besoin aussi de se délasser, d'apprendre à nager et d'entretenir leur condition physique, tout comme vous le faites régulièrement, Monsieur le Ministre, et je vous en félicite.